

Scandale de l'Éolien Offshore : Quand les Groupes Financiers Prennent le Pouvoir

Paris le 04/06/2024 : L'attribution des parcs éoliens offshore à des groupes financiers internationaux pose un problème majeur pour la France. Ces investissements se retrouvent entre les mains de sociétés qui n'assumeront aucune responsabilité industrielle dans le futur. Ces entités sont motivées par des gains à court terme, ignorant les impératifs de durabilité et de sécurité industrielle.

Par exemple, l'article du journal Révolution Énergétique, qui vante le tarif attractif de 0,09 €/kWh pour le futur parc éolien flottant de Bretagne, illustre cette naïveté. Dans le cas du parc de Groix Belle-Île, le coût bas masque des réalités catastrophiques : le désengagement du véritable lauréat initial, les prix sous-évalués compromettant la viabilité des projets, et le manque de transparence sur les coûts réels et les risques. L'inexpérience industrielle du lauréat est évidente, avec une offre sans engagement technique et un bouclage financier prévu pour 2029. Le gouvernement a choisi ce projet uniquement pour son prix bas.

Avec la libéralisation des moyens de production électrique, des candidats qui se disent industriels, mais n'en sont pas, prennent le contrôle. Ces "joueurs de poker" gèlent des espaces de concessions publiques sans réelle intention de construire durablement. Le transfert de propriété de ces usines appartenant à des groupes financiers est rapide et fréquent, rendant difficile de savoir à qui elles appartiennent. Quand le consortium reviendra dans quelques années pour expliquer que, compte tenu des risques techniques, le prix de rachat ne sera plus de 80 €/MWh mais le double ou le triple, ou pour demander une autorisation de revendre la concession très chère, qui sera responsable ? Le responsable industriel ? Ou le maître d'ouvrage qui aura permis cette gabegie ?

Encore plus inquiétant, le gouvernement privatise la mer à des puissances non nationales, y compris près des côtes françaises et des bases militaires. Les Chinois, par exemple, ont déjà des intérêts dans les projets de Noirmoutier et du Tréport. Dans une période géopolitique tendue, c'est offrir quasi gratuitement l'espace marin français pendant 40 ans, compromettant ainsi la sécurité nationale.

La France ne peut pas brader sa sécurité et se permettre de laisser ses investissements énergétiques stratégiques être gérés par des entités financières potentiellement irresponsables.

Selon la Fédération Environnement Durable, il y a matière pour des associations à saisir la justice et/ou la Cour des comptes.

Contact

Jean-Louis Butré
Président de la Fédération Environnement
Durable
Email : contact@environnementdurable.net
Tél : 06 80 99 38 08